

COMMISSION MIXTE
INTERNATIONALE
RAPPORT
ANNUEL
D'ACTIVITÉS
2015



COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

Canada et États-Unis

À propos de la Commission mixte internationale

Les États-Unis et le Canada ont créé la Commission mixte internationale (CMI) parce qu'ils reconnaissaient que chacun des deux pays subit les effets des activités de l'autre dans les réseaux lacustres et fluviaux le long de la frontière. Les deux pays collaborent à la gestion judicieuse de ces eaux en vue de les protéger au profit des générations d'aujourd'hui et de demain.

La CMI suit les directives du *Traité des eaux limitrophes*, signé par le Canada et les États-Unis en 1909. Ce traité énonce des principes généraux, plutôt que des prescriptions détaillées, afin de prévenir et de résoudre les différends au sujet de l'utilisation des eaux que se partagent le Canada et les États-Unis, et de régler d'autres problèmes transfrontaliers. L'application concrète de ces principes se décide au cas par cas.

La CMI est investie de deux grandes responsabilités : régir les projets qui ont un effet sur le niveau des eaux qui traversent la frontière et enquêter sur les problèmes transfrontaliers en vue de recommander des solutions. Les recommandations et les décisions de la CMI prennent en compte les différents aspects de l'utilisation de l'eau, notamment l'assainissement et l'eau potable, la navigation commerciale, la production d'hydroélectricité, l'agriculture, les industries, les poissons et la faune, la navigation de plaisance et les propriétés riveraines.

La CMI est financée par les gouvernements du Canada et des États-Unis.

Bureau de la Section américaine
2000 L Street, NW
Suite 615
Washington, DC 20440
Téléphone : 202-736-9000
Télécopieur : 202-632-2006

Bureau de la Section canadienne
234, avenue Laurier ouest, 22^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 6K6
Téléphone : 613-995-2984
Télécopieur : 613-993-5583

Bureau régional des Grands Lacs
100, avenue Ouellette, 8^e étage
Windsor (Ontario) N9A 6T3
Téléphone : 519-257-6700
Télécopieur : 519-257-6740
OU
P.O. Box 32869
Detroit, MI 48232
Téléphone : 313-226-2170 x6733

www.ijc.org



COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

Rapport annuel d'activités 2015

Les Commissaires

Section canadienne



The signature of Gordon Walker, written in black ink.

Gordon Walker
Président de la section canadienne

Section américaine



The signature of Lana Pollack, written in black ink.

Lana Pollack
Présidente de la section américaine



The signature of Benoît Bouchard, written in black ink.

Benoît Bouchard



The signature of Dereth Glance, written in black ink.

Dereth Glance



The signature of Richard Morgan, written in black ink.

Richard Morgan



The signature of Rich Moy, written in black ink.

Rich Moy

Bilan 2015 : Réchauffement des eaux et union par le travail et l'amitié

Cent six ans après que le Canada et les États-Unis aient signé le *Traité relatif aux eaux limitrophes*, la Commission mixte internationale (CMI) est reconnue comme un instrument décisif de coopération. La CMI, composée de six commissaires, se concentre sur les débits d'eau et la qualité de l'eau — et sur les besoins des utilisateurs et des intérêts tributaires de ces eaux — autant de questions qui nous rappellent chaque jour que nous sommes tous sur le même bateau. Les commissaires sont heureux de recevoir le soutien de conseils et d'effectifs extraordinaires, forts d'excellentes compétences en génie, en sciences, en politiques et en gestion. La Commission apprécie grandement le soutien offert par le gouvernement du Canada et par celui des États-Unis. Tous ces éléments favorisent entre les deux nations un dialogue intégré et éclairé qui est la base des conseils donnés par la Commission aux parties et qui soutient la gestion des eaux traversant notre frontière commune.

La coopération binationale qui se dégage de relations bien entretenuées est encore plus importante à l'heure où les difficultés climatiques se font déjà sentir par les utilisateurs des deux pays. Les eaux transfrontalières se réchauffent de plus en plus et la période de crue et les débits faibles et élevés témoignent également d'un changement climatique. Dans ce contexte d'incertitudes associées aux changements climatiques, le travail binational et scientifique de la Commission est encore plus important que jamais.

Tandis que la CMI et ses conseils sont aux prises avec la qualité et le débit des eaux limitrophes, dans les bassins ouest, notre attention a été particulièrement attirée par la **faible accumulation de neige** en 2015. La sécheresse était telle que Conseil du lac Osoyoos a invoqué les **dispositions spéciales en cas de sécheresse**, permettant d'optimiser la gestion du lac quand le niveau des eaux est au plus bas.

Malgré une importante couverture de glace sur les Grands Lacs en 2013-2014 et début 2015, les eaux ont **tendance à se réchauffer**. Les pluies intenses de juin et les faibles précipitations de juillet et août ont contribué au réchauffement et au ralentissement des eaux, ce qui a créé un milieu favorable à la croissance des algues. Cette année, l'efflorescence d'algues dans le lac Érié s'est propagée jusqu'à Cleveland et à proximité des plages du Maumee Bay State Park, atteignant ainsi les niveaux records de 2011 et 2014. Dans le nord-est du Minnesota et le nord-ouest de l'Ontario, des satellites montrent que les algues prolifèrent dans l'emblématique **lac des Bois**.

Conformément aux **recommandations de 2014** de la CMI, les gouvernements ont proposé de réduire de 40 % les charges de phosphore déversées dans les Grands Lacs. Bien que les parties et les États et provinces des Grands Lacs promettent d'agir, la CMI demeure préoccupée par la nécessité d'effectuer un suivi adéquat, de perfectionner la modélisation des informations sur la qualité de l'eau et d'approfondir la recherche pour soutenir l'élaboration de politiques et de pratiques agricoles plus adaptées. La CMI n'ayant aucun pouvoir en matière de réglementation ou d'élaboration de politiques, elle exhorte tous les paliers de gouvernement à mettre en œuvre des politiques et à débloquer les fonds nécessaires pour procéder dans les plus brefs délais à d'importantes réductions des charges de phosphore.

Le réchauffement des eaux, l'aggravation de l'efflorescence algale, la sécheresse et la piètre qualité de l'eau soulignent l'importance de se réunir à une même table pour trouver des solutions communes et améliorer ensemble l'intendance des eaux limitrophes. L'**Initiative internationale sur les bassins hydrographiques** (IIBH), qui en est à sa 18^e année, favorise cette approche et la Commission travaille toujours dans ce sens en accueillant une plus grande diversité au sein de ses conseils. Au nombre des initiatives les plus notables réalisées en vertu de l'IIBH, signalons le travail d'harmonisation des données et de cartes hydrographiques de l'équipe binationale multiagences. Ces produits demeurent au nombre des résultats les plus tangibles et les plus précieux du travail réalisé par la Commission dans le cadre de l'IIBH. En 2015, le financement de l'IIBH a permis de réaliser des modèles binationaux sur la qualité de l'eau afin de retracer la pollution à sa source et de renforcer les relations transfrontalières entre les scientifiques, les régulateurs et les citoyens engagés.

La CMI reconnaît que la perspective des résidents locaux, y compris des peuples autochtones et des femmes, est un complément important au point de vue des membres des conseils, davantage axé sur les sciences. En 2015, plusieurs des nouveaux membres reflétaient cette idée que l'on obtient de meilleurs résultats en ayant une représentation diversifiée au niveau local.

L'amitié de longue date qui unit le Canada et les États-Unis est renouvelée et renforcée par la continuité des activités de la CMI. Les commissaires invitent les gens, les institutions et les organismes des deux pays à se joindre à nous pour discuter du débit et de la qualité des eaux transfrontalières. Vous pouvez participer aux échanges en vous abonnant au **bulletin** de la CMI, en nous suivant sur **Twitter**, **Instagram**, **Facebook** et **LinkedIn**, et en consultant notre site Web (www.ijc.org), qui contient une foule d'informations accumulées depuis plus d'un siècle au sujet des bassins transfrontaliers.



Crédit photo : istockphoto

Table des matières

Les Commissaires	II
Bilan 2015 : Réchauffement des eaux et union par le travail et l'amitié.	III
Chapitre I : Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH)	1
Introduction	1
Bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie	2
La rivière Ste-Croix	3
Les rivières Rouge et Souris	4
Le lac Osoyoos	4
Le lac Champlain et la rivière Richelieu.	5
Chapitre II : Les Grands Lacs	6
La protection des eaux	6
Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL).	6
Plan 2012 : Lac Supérieur	7
Plan 2014 : Régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent	7
Priorité de l'écosystème du lac Érié	8
Le Conseil consultatif des professionnels de la santé	8
Le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs	9
Le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs	9
Chapitre III : Autres points saillants	10
Nouvelle directrice du Bureau régional des Grands Lacs	10
Sensibilisation du public	10
Harmonisation des données	11
Rapports aux gouvernements.	12
Départ de membres de conseils et du personnel de la CMI	13
Hommage posthume, Claude Lanthier	13
Sommaire financier	14
Conseils et groupes de travail de la CMI.	15



Credit photo : istockphoto

Chapitre I : Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIIBH)

Introduction

L'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIIBH) est une approche écosystémique mise au point pour régler les questions propres aux eaux transfrontalières. Cette approche tient compte du fait que les écosystèmes fonctionnent comme des entités à part entière et qu'ils devraient être gérés comme tels, en faisant abstraction des frontières politiques traditionnelles. Cette approche est également fondée sur la conviction qu'avec un peu d'aide, les collectivités locales sont les mieux placées pour obtenir les résultats souhaités.

L'[histoire de l'IIIBH](#) commence en 1998, alors que les gouvernements du Canada et des États-Unis approuvent la proposition de la CMI portant sur la création de conseils internationaux de bassins hydrographiques, qui adopteraient une approche écosystémique intégrée pour régler les questions transfrontalières liées à l'environnement.

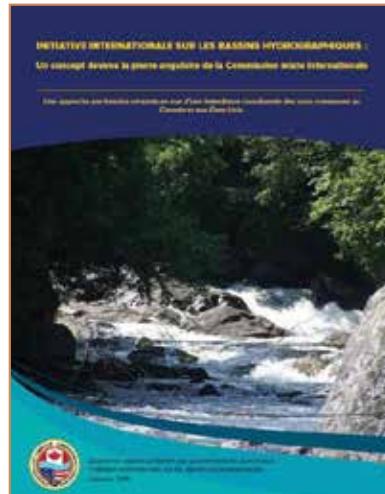
Depuis sa création, l'IIIBH a contribué à éclairer, à mobiliser et à outiller les décideurs, quel que soit leur palier de gouvernement, en vue de mieux composer avec une vaste gamme de dossiers litigieux liés aux eaux limitrophes.

En 2015, la Commission a publié son [quatrième rapport sur l'IIIBH à l'intention des gouvernements](#). Ce rapport, intitulé *Un concept devenu la pierre angulaire de la Commission mixte internationale*, met en évidence les réussites et les défis qui sont les nôtres, et cerne trois nouvelles priorités, axées sur l'étude et l'adaptation aux modifications des écosystèmes qui résultent de l'activité humaine.

Ces nouvelles priorités, qui ont été cernées en collaboration avec les conseils de la CMI, sont les suivantes : les effets des changements climatiques sur la quantité et la qualité de l'eau dans les bassins transfrontaliers; les effets des charges d'éléments nutritifs, de l'eutrophisation et de la prolifération d'algues sur la qualité de l'eau dans les bassins transfrontaliers; les effets des métaux lourds et des contaminants connexes sur la qualité des eaux transfrontalières. Elles représentent un complément aux priorités courantes, soit l'harmonisation des données hydrographiques transfrontalières et la modélisation de la qualité des eaux binationales.

Pour concrétiser cette approche, les conseils de la CMI chargés des bassins hydrographiques situés le long de la frontière canado-américaine réalisent des projets contribuant à la gestion des ressources, aux communications et à la réalisation d'études scientifiques. Depuis sa création il y a 17 ans, l'IIIBH a contribué à informer, mobiliser et outiller les décideurs de tous les paliers de gouvernement pour qu'ils soient en mesure de mieux composer avec une vaste gamme de dossiers contentieux liés aux eaux limitrophes. Les principales questions touchant les bassins hydrographiques sont cernées par les différents conseils de gestion de l'eau de la CMI. Les conseils élaborent ensuite des propositions de projet visant à régler l'une ou l'autre question. Le projet est alors présenté à la CMI en vue d'obtenir le financement nécessaire pour le réaliser. La CMI examine chaque projet et rend une décision relativement au financement.

Depuis 2010, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont consacré la somme totale de 5 millions de dollars à l'IIIBH. Grâce à ces investissements, il a été possible de financer des études, des outils de prise de décision et d'autres travaux, ce qui a permis d'avoir la capacité nécessaire pour régler un certain nombre de questions binationalles liées aux eaux.



Couverture de la brochure *Un concept devenu la pierre angulaire de la Commission mixte internationale*.



Photo de l'atelier sur l'IIIBH dans le cadre de la réunion semestrielle (automne) de la Commission.

En 2015, il y a eu plusieurs projets de gestion adaptative sur les effets de la régularisation de l'eau dans les Grands Lacs; les effets des ouvrages compensateurs dans les rapides de la St. Marys; les effets de la régularisation de l'eau sur la production de riz sauvage et sur le frai de l'esturgeon dans le bassin de la rivière à la Pluie; ainsi que des projets de modélisation du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie; et un projet de documentaire sur les enjeux et les pratiques entourant le bassin Okanagan. On trouvera un sommaire de tous les projets dans le [Rapport sommaire des projets de l'IIBH 2015](#).

L'harmonisation des données est un élément essentiel de la collaboration binationale sur la gestion des enjeux liés à l'eau dans les bassins hydrographiques situés le long de la frontière canado-américaine, car elle permet de créer une base de données commune. Le modèle de qualité de l'eau mis au point pour le bassin Rouge-Assiniboine appuiera les efforts visant à réduire les charges d'éléments nutritifs dans l'ensemble du bassin. La Commission s'applique maintenant à favoriser, des deux côtés de la frontière, l'utilisation des modèles de qualité de l'eau mis au point pour les bassins de la rivière à la Pluie, du lac des Bois et des Grands Lacs.

Bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie

Du côté canadien, le bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie s'étend sur une partie de l'Ontario et du Manitoba, et du côté américain, il s'étend dans le Minnesota.

En janvier 2015, la Commission a recommandé que les gouvernements du Canada et des États-Unis entreprennent [32 projets](#) cernés dans le [Plan d'étude sur la qualité de l'eau](#) afin de relever les défis complexes liés à la qualité de l'eau dans le bassin.

Ce plan, préparé par une [équipe d'étude binationale](#) dirigée par la CMI, a fait l'objet de vastes consultations auprès d'organismes publics; de scientifiques et d'experts techniques; de groupes communautaires; des Premières Nations, des Métis et des tribus, ainsi qu'auprès de l'ensemble du public.

Le Plan d'étude cerne cinq domaines préoccupants et recommande fortement de financer des projets et des activités permettant d'adopter une approche équilibrée en matière de gestion de la qualité de l'eau, et ce, en réponse aux préoccupations exprimées par les gouvernements, les chercheurs, les résidents locaux et les peuples autochtones au sujet de la santé de l'écosystème du bassin.

Les cinq thèmes mettent en lumière des défis liés au suivi à long terme, à l'enrichissement en matières nutritives et à la prolifération d'algues nuisibles, aux espèces aquatiques envahissantes, à la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines, et au renforcement des capacités.

Les projets, évalués à 8,4 millions de dollars, permettraient de mettre au point une vaste approche binationale coordonnée pour résoudre les problèmes particuliers du bassin. Dans le Plan, il est également recommandé de mettre immédiatement en œuvre quatre projets qui ne peuvent attendre en raison des risques imminents posés à la santé écosystémique du bassin.

En mars 2015, en collaboration avec divers partenaires, la CMI a coparrainé le 12^e [forum annuel sur le bassin du lac des Bois](#), qui a eu lieu à International Falls, Minnesota, et qui a réuni un nombre record de participants – plus de 150 universitaires, fonctionnaires d'organismes municipaux, provinciaux, étatiques et fédéraux, et de simples citoyens.

L'accent a surtout été mis sur [l'examen des courbes d'exploitation de 2000 \[en anglais seulement\]](#) des 15 dernières années pour les lacs à la Pluie et Namakan. Les lacs sont régularisés selon une courbe d'exploitation qui fait monter et descendre la hauteur de l'eau selon la période de l'année, à l'intérieur d'une plage de niveau.

Le comité sur les niveaux d'eau du Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie a également produit un [rapport sur les niveaux d'eau élevés de 2014 \[en anglais seulement\]](#) dans le bassin. Ce rapport, qui intègre les



Todd Sellers, du Conseil du lac des Bois et de la rivière à la Pluie, parle des algues dans le bassin.

commentaires du public, examine les conditions qui ont causé une forte crue en juin et en juillet 2014, et répond à un certain nombre de questions posées par la CMI au sujet de la quantité d'eau dans le bassin.

Au nombre des activités de communication du Conseil, signalons les [assemblées publiques annuelles du mois d'août](#), à Kenora et Fort Frances, en Ontario, et à Crane Lake, au Minnesota, ainsi que le premier événement binational de réseautage jamais tenu des associations canadienne et américaine du lac, visant à échanger au sujet du bassin partagé.

En août 2015, la [CMI a créé le Groupe d'étude international sur les courbes d'exploitation](#) du lac à la Pluie et du lac Namakan, chargé de présenter des recommandations fondées sur la science. Ces recommandations porteront sur la nécessité de modifier ou de maintenir les courbes d'exploitation de l'an 2000 du lac à la Pluie et du lac Namakan. Pour se prononcer, le Groupe d'étude se penchera sur une série de facteurs hydrologiques, hydrauliques, culturels et environnementaux.

Des démarches ont également été faites pour créer un groupe consultatif public sur les courbes d'exploitation, qui serait composé de représentant des associations de lacs; de propriétaires fonciers; de groupes de navigation de plaisance; d'organismes environnementaux; des Premières Nations, des Métis et des tribus; de l'industrie du tourisme et des loisirs et de sociétés hydroélectriques.

La rivière Ste-Croix

La rivière Ste-Croix longe la frontière internationale entre le Nouveau-Brunswick, au Canada, et le Maine, aux États-Unis. La CMI a fait du [Conseil international du bassin de la rivière Ste-Croix](#) son premier conseil international de bassin hydrographique, en 2007.

En 2015, en vertu de l'IIBH, la CMI finançait toujours l'initiative visant à compter le nombre de gaspareaux au barrage de Milltowne. On a compté un [nombre total de 93 470 gaspareaux](#) à la hauteur du barrage, la montaison la plus importante depuis 1998.

Les populations de gaspareaux devront encore remonter un long cours avant d'atteindre les niveaux élevés de 1987 (2,9 millions de poissons), mais l'augmentation du nombre de gaspareaux est un signe positif de rétablissement.

La rivière Ste-Croix a été rouverte aux gaspareaux en 2013, après avoir été fermée pendant 18 ans parce qu'on s'inquiétait à tort que le poisson indigène ne nuise aux populations d'achigans à petite bouche. Par la suite, des études ont montré que le déclin des achigans à petite bouche était lié à d'autres facteurs.

Selon les experts, si un plus grand nombre de poissons retournaient dans le réseau et qu'ils avaient accès à un nouvel habitat, la productivité biologique du système s'en trouverait améliorée.

En juin 2015, le Conseil international du bassin de la rivière Ste-Croix a tenu une [réunion publique annuelle](#) à St. Stephen, au Nouveau-Brunswick. Au nombre des participants, il y avait le président Gordon Walker et les commissaires Benoît Bouchard et Richard Morgan (Canada), ainsi que le président Rich Moy (États-Unis). Des conférenciers locaux de la Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick; de la St. Croix International Waterway Commission, et de la Fédération du Saumon Atlantique ont également participé à la réunion, ainsi que deux dirigeants de la tribu locale des Passamaquoddy, le Chef Hugh Akagi et la vice-chef, Vera Francis.

En 2015, le processus de renouvellement de permis auprès de la U.S. Federal Energy Regulatory Commission (FERC) pour deux barrages appartenant à Woodland Pulp LLC. était toujours en cours. Le permis pour le barrage de Forest City a été émis en novembre 2015 et le rapport définitif de l'évaluation environnementale relative au barrage de Vanceboro a été publié en septembre 2015.



Gaspareaux. Crédit photo : Fédération du Saumon Atlantique

Les rivières Rouge et Souris

Du côté canadien, le bassin de la rivière Rouge s'étend au Manitoba, et du côté américain, il s'étend dans le Dakota du Nord et le Minnesota. La rivière Souris prend naissance en Saskatchewan, au Canada, traverse le Dakota du Nord puis revient au Canada, au Manitoba, avant de croiser la rivière Assiniboine.

Grâce à l'IIBH, le service géologique des États-Unis (USGS) a appliqué un modèle SPARROW aux bassins des rivières Rouge et Assiniboine. Cette application visait à mieux comprendre et quantifier les sources de phosphore et d'autres éléments nutritifs qui contribuent à l'eutrophisation du lac Winnipeg. SPARROW signifie « SPAtially Referenced Regressions On Watershed attributes » [régressions spatialement référencées des attributs des bassins hydrographiques].

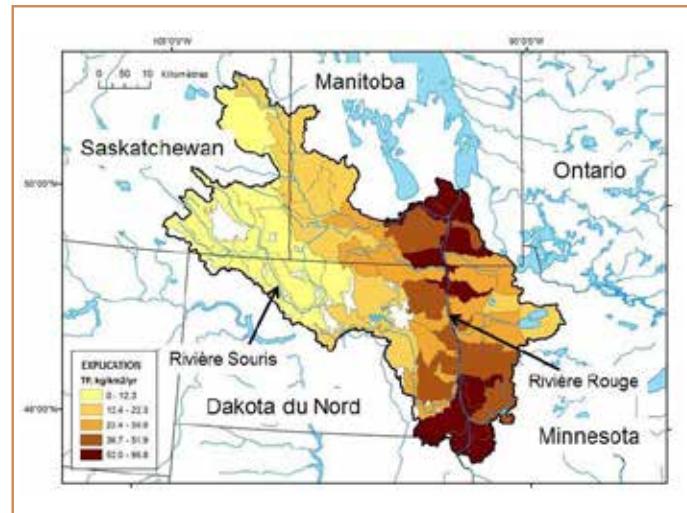
Pour réaliser le projet, la CMI a mis sur pied une équipe internationale composée de chercheurs du Conseil national de recherches du Canada, d'Environnement Canada, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de Conservation et gestion des ressources hydriques Manitoba, de la Saskatchewan Watershed Authority (Saskatchewan Water Security Agency), et du service géologique des États-Unis (USGS).

Le modèle met à profit les avantages de l'application SPARROW du USGS pour le bassin des Grands Lacs, ainsi que pour les bassins de l'Ohio, du Haut Mississippi, de la rivière Souris, Rouge et de la rivière à la Pluie aux États-Unis.

Il met également à profit les produits issus du projet d'harmonisation des données de l'IIBH, qui a permis de mettre au point des ensembles de données hydrographiques et géospatiales interopérables pour les bassins limitrophes.

Une fois le modèle binational terminé, les résultats seront mis à la disposition des principaux intervenants, par exemple des conseils internationaux des rivières Rouge et Souris, des organismes provinciaux et d'États, et du public, grâce à des outils conviviaux en ligne.

Selon le Conseil international de la rivière Rouge, l'excès d'éléments nutritifs dans certaines zones du bassin de la rivière Rouge et dans le lac Winnipeg posent problème, de même que la prolifération d'algues. Dans l'optique de mettre en place une stratégie de gestion des nutriments, le Conseil de la rivière Rouge et la CMI ont lancé un projet financé par l'IIBH afin de mettre au point un modèle stress-réponse qui permettra de mieux comprendre la sensibilité biologique du milieu aquatique de la rivière Rouge aux charges d'éléments nutritifs.



Modélisation SPARROW de la charge de phosphore dans le bassin de la rivière Rouge.

Le lac Osoyoos

Le lac Osoyoos chevauche la frontière entre Osoyoos, en Colombie-Britannique, et Oroville, dans l'État de Washington. En octobre 2015, la région a accueilli la troisième édition en huit ans du Forum 2015 sur la science de l'eau du lac Osoyoos, qui avait pour titre « Un bassin versant sans frontières : la gestion de nos eaux partagées ».

Ce forum, parrainé en partie par la CMI et par le Conseil international de contrôle du lac Osoyoos, a été l'occasion pour les participants – notamment des représentants des Premières Nations, des scientifiques, des décideurs et d'autres parties intéressées – de se rassembler et d'échanger au sujet de préoccupations communes et de l'avenir de leur bassin.

La sécheresse qui a sévi dans l'Ouest et le rétablissement et la gestion des stocks de saumon se trouvaient en tête de l'ordre du jour.

En 2015, le saumon rouge a subi des mortalités massives dans le cours inférieur du fleuve Columbia. Les poissons qui sont parvenus à atteindre le Canada n'ont pas pu remonter la rivière Okanagan, car l'eau était trop chaude. Les agriculteurs de Washington qui dépendent de l'eau de l'Okanagan pour irriguer leurs cultures ont manqué d'eau pendant des semaines.

L'année a créé des défis de gestion de l'eau inhabituels pour le [Conseil international de contrôle du lac Osoyoos](#), qui établit les [limites supérieure et inférieure de niveau d'eau](#) dans le lac transfrontalier, en conformité avec l'ordonnance d'approbation de la CMI pour le barrage Zosel.

En réponse à l'aggravation des conditions de sécheresse des deux côtés de la frontière avec l'avancement de l'été, le Conseil international de contrôle du lac Osoyoos a recommandé à la CMI de permettre un écart temporaire pour faire en sorte que le niveau d'eau dans le lac Osoyoos soit celui prescrit par les dispositions applicables à la sécheresse. Ces mesures ont été prises fin juillet, ce qui a donné une plus grande marge de manœuvre à l'exploitant du barrage Zosel.



Une pause pendant le Forum sur la science de l'eau du lac Osoyoos. Kris Kaufmann, membre de longue date du Conseil international du lac Osoyoos, explique au président canadien de la CMI, Gordon Walker (à gauche) et au commissaire américain, Rich Moy (à droite) le contexte historique dans lequel ont pris naissance les efforts de gestion de l'eau du bassin Okanagan. En arrière-plan (à gauche), Gwyn Graham, secrétaire canadien du conseil, et David Fray (à droite), agent de liaison auprès du conseil du lac Osoyoos.

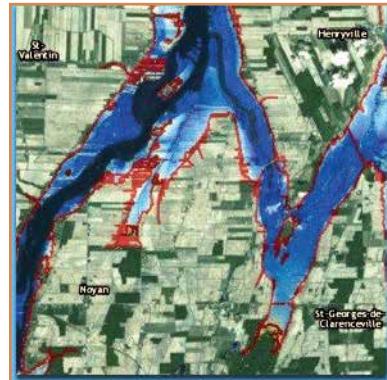
Le lac Champlain et la rivière Richelieu

En 2015, pour le bien des citoyens, on a élaboré un plan visant à améliorer le niveau de préparation en cas de crue dans le lac Champlain et la rivière Richelieu. Ce plan vise également à perfectionner le système d'avertissement en cas de crue.

Ce plan a été élaboré lorsque, dans la foulée des inondations dans l'ensemble de cet hydro-système en 2011, le Canada et les États-Unis ont demandé de se pencher sur des mesures d'atténuation, y compris sur la mise en place d'un système de prévision en temps réel et sur la préparation de cartes d'inondation.

Après avoir recueilli les commentaires du public au sujet du plan provisoire, la [CMI a publié un rapport](#) en décembre 2015. Le rapport de la CMI repose sur les travaux du Groupe de travail technique international du lac Champlain et de la rivière Richelieu, formé d'experts techniques nommés par la CMI et provenant des États-Unis, du Canada, du Québec, ainsi que des États du Vermont et de New York,

La Commission a approuvé sans réserve le rapport du Groupe de travail et recommande aux gouvernements du Canada et des États-Unis de mettre l'accent sur la mise en place d'un [système opérationnel en temps réel de prévision des crues et de cartographie des inondations](#) pour l'ensemble du bassin versant du lac Champlain et de la rivière Richelieu. Cela va dans le sens des efforts actuellement déployés par les gouvernements pour disposer de l'information scientifique la plus récente et la plus crédible possible afin d'atténuer les risques d'inondation et de planifier adéquatement les mesures d'urgence.



La CMI a travaillé de concert avec le Groupe de travail technique pour mettre au point une application Web affichant les différents scénarios d'inondation dont il est question dans le rapport provisoire. L'application Web est mise à la disposition du public et peut être particulièrement utile aux intervenants en cas d'urgence, aux planificateurs dans les collectivités, aux municipalités et aux organismes de sécurité publique.

Chapitre II : Les Grands Lacs

La protection des eaux

En 2000, en réponse à une demande formulée par les gouvernements canadien et américain, la CMI a publié un rapport intitulé *Protection des eaux des Grands Lacs*. La demande des gouvernements était liée à une proposition controversée faite en 1998 par une entreprise privée, qui demandait l'autorisation d'exporter en Asie, par navires-citernes, de l'eau provenant du lac Supérieur. Le rapport de la CMI présentait une série de recommandations importantes, principalement destinées aux États et aux provinces, leur demandant de conserver l'eau et de protéger les lacs.

La CMI a procédé à un premier examen de ses recommandations en 2004. Lors du second examen, en 2015, elle a analysé les progrès réalisés au cours des 10 dernières années par les États et les provinces de la région des Grands Lacs en vue de défendre les opérations de dérivation, d'exportation de l'eau en vrac et de prélèvement à grande échelle dans le bassin.

L'examen de 2015 a été préparé par deux consultants qui qualifient la plupart de leurs constats de « **bonnes nouvelles** ».

Leurs principaux constats sont les suivants : la plupart des lacunes en matière de politiques ont été en grande partie corrigées; au chapitre de l'application de mesures de conservation de l'eau, les États et les provinces de la région des Grands Lacs ont enregistré d'importants progrès, notamment avec l'adoption du *Pacte sur les Grands Lacs* signé par huit États et d'une entente parallèle à laquelle participent le Québec et l'Ontario; la consommation des ressources en eau des Grands Lacs a diminué depuis dix ans et il faudra accorder une attention soutenue aux progrès scientifiques si l'on veut entretenir la dynamique positive des dix dernières années.

Fin 2015, la CMI a demandé au **public de se prononcer** au sujet de l'examen. Lorsqu'elle aura analysé les commentaires du public, elle remettra ses conclusions aux gouvernements, dans un rapport qui devrait paraître début 2016.



Couverture du rapport *Protection des eaux des Grands Lacs*, décembre 2015.

Le Comité de gestion adaptive des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL)

La **gestion adaptive** est un processus structuré et itératif en vertu duquel on applique les connaissances acquises au fil de l'expérience. Elle vise à améliorer continuellement la gestion en tirant des leçons des politiques et pratiques du passé.

Dans cette optique, en 2015, en collaboration avec les conseils du lac Supérieur, de la rivière Niagara et du fleuve Saint-Laurent, la CMI a créé un Comité de gestion adaptive des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL). Ce comité a pour mandat d'appliquer les pratiques de gestion adaptive à la gestion courante des niveaux et des débits.

L'objectif global de ce **comité** est de renseigner les conseils sur les effets que peuvent avoir diverses structures sur les niveaux et les débits des eaux limnotropes et sur leurs répercussions sur les parties touchées. Bien que les niveaux et les débits d'eau dépendent essentiellement de facteurs naturels, les barrages prévus afin de régulariser les débits sortants des lacs Supérieur et Ontario permettraient de modérer les chutes ou les hausses extrêmes des niveaux et présenteraient d'autres avantages.



La régularisation du niveau et du débit des eaux a des répercussions sur un grand éventail d'intérêts, notamment la navigation de plaisance. Crédit photo : Ray Dumas

Le Comité procèdera au travail de suivi, de modélisation et d'évaluation nécessaire pour évaluer les plans de régularisation et pour se pencher sur les autres questions qui pourraient surgir dans un contexte en perpétuelle évolution.

Le Comité va également surveiller régulièrement le rendement des plans visant à régulariser les débits sortants et la manière dont le système pourrait évoluer, et ce, pour établir s'il est nécessaire de modifier les plans.

Plan 2012 : Lac Supérieur

Dans la foulée des recommandations présentées dans l'[Étude internationale des Grands Lacs d'amont](#), en 2014, la CMI a délivré une ordonnance d'approbation supplémentaire pour la régularisation des débits sortants du lac Supérieur. La nouvelle ordonnance, totalement mise en œuvre en 2015, permet au Conseil international de contrôle du lac Supérieur d'adopter le [plan de régularisation 2012](#) pour régulariser les débits sortants du lac Supérieur.

Par rapport à l'ancien plan, le Plan 2012 vise à obtenir une solide performance pour tout un éventail de conditions hydrologiques possibles. Le Plan 2012 continue de prendre en considération les niveaux d'eau du lac Supérieur et du lac Michigan-Huron et offre des avantages modestes du point de vue de la navigation commerciale, de la production d'hydroélectricité, et des intérêts de la zone côtière dans différentes conditions d'approvisionnement en eau.

Il évitera les effets indésirables peu fréquents, mais très préjudiciables pour l'habitat de reproduction de l'esturgeon jaune, une espèce en péril dans la rivière St. Marys, et permettra un écoulement plus naturel dans l'ensemble de la rivière. En effet, par rapport à l'ancien plan, le nouveau prévoit des modifications mensuelles moins importantes du débit. Il s'agit d'un facteur important pour la durabilité de l'écosystème de la rivière.



Kiosque d'information sur le Plan 2012, lors de la Journée de l'ingénieur. Crédit photo : Conseil international de contrôle du lac Supérieur

Plan 2014 : Régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

La CMI continue de fournir au public qui le désire et aux équipes d'examen interorganismes du Canada et des États-Unis de l'information sur le Plan 2014.

Après 14 ans d'études scientifiques et de mobilisation du public, en juin 2014, la CMI a annoncé aux gouvernements du Canada et des États-Unis que le [Plan 2014](#) était l'option privilégiée pour régulariser les niveaux et les débits d'eau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. L'actuel plan de régularisation a nui à l'habitat des espèces aquatiques et terrestres, y compris 26 000 hectares (64 000 acres) de milieux humides riverains. Après une étude exhaustive d'autres plans possibles, la CMI a conclu que le Plan 2014 offrait les meilleures possibilités d'inverser une partie des dommages causés et de continuer à modérer les hausses et les chutes extrêmes des niveaux de l'eau. La CMI attend la réponse des deux gouvernements fédéraux.

Priorité de l'écosystème du lac Érié

L'état du lac Érié est demeuré une priorité en 2015, tandis que les gouvernements, les États et les provinces se penchaient sur la prolifération d'algues dans le bassin.

L'annexe 4 de l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs* conclu par le Canada et les États-Unis, engage les gouvernements à adopter des cibles au regard des concentrations et des charges de phosphore dans le lac Érié d'ici février 2016.

En juin, la U.S. Environmental Protection Agency (EPA) et Environnement Canada ont dévoilé des cibles de 40 % pour la réduction du phosphore, ce qui est conforme aux recommandations du *Rapport de la Priorité écosystème du lac Érié*, publié par la CMI en février 2014.

Les États de l'Ohio et du Michigan, de même que la province de l'Ontario ont déclaré leur intention d'accélérer la réduction de la pollution qui nourrit les algues, et ils ont établi des cibles de réduction de 20 % d'ici 2020 et une réduction totale de 40 % d'ici 2025.

En 2015, le système de distribution d'eau de Toledo, en Ohio, a eu recours à des méthodes de traitement plus complexes et plus coûteuses [en anglais seulement] pour offrir à ses clients de l'eau potable provenant du lac Érié. En août 2014, les résidents et les entreprises desservis par le système de distribution d'eau de Toledo avaient été obligés de suspendre pendant deux jours leur consommation d'eau du robinet en raison d'une efflorescence algale nuisible. Au Canada, la petite collectivité de l'île Pele avait également été touchée.

À la fin de 2015, le National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) a affirmé que l'efflorescence observée dans la partie ouest du lac Érié était la plus grave du siècle [en anglais seulement]. Heureusement, comme l'a signalé le NOAA, l'efflorescence s'est déplacée vers le bassin central plutôt que vers la rive, ce qui a eu moins de répercussions le long des côtes du bassin central.

Fin 2015, le rapport d'un expert-conseil, intitulé *Economic Benefits of Reducing Harmful Algal Blooms in Lake Erie* [en anglais seulement], signale que l'efflorescence d'algues dans le lac Érié a eu d'importantes répercussions sur l'économie en 2011 et 2014.



Efflorescence d'algues dans la partie ouest du lac Érié le 28 juillet 2015, photo prise par le satellite Landsat 8. Crédit photo : NOAA

Le Conseil consultatif des professionnels de la santé

Dans la foulée de son *Rapport sur le projet des indicateurs écosystémiques des Grands Lacs*, remis aux gouvernements en décembre 2014, le Conseil a lancé des activités de suivi. Les travaux qui déboucheront sur deux rapports ont commencé en 2015. Ces documents appuieront l'évaluation triennale des progrès qui sera réalisée par la CMI. Le premier rapport portera sur les différents risques posés à la santé par le fait de nager dans les Grands Lacs, et de boire de l'eau et de consommer du poisson qui en proviennent. Le second rapport, qui sera disponible en 2016, est le résultat d'une collaboration du conseil avec Priorité écosystème du lac Érié. Il présente les résultats d'une évaluation du risque posé à la santé humaine par l'efflorescence algale, en mettant l'accent sur la microcystine et trois cyanotoxines.

Le Conseil répondait ainsi à une demande des commissaires en vue d'enquêter sur les risques posés à la santé humaine par les niveaux élevés de sélénium dans les milieux aquatiques. Un rapport rédigé en 2015 résume l'état des connaissances sur la présence de sélénium dans les systèmes hydrologiques en général et sur ses effets sur la santé humaine. Ce rapport présente également le niveau moyen d'exposition de la population au sélénium, ainsi que les voies d'exposition, et résume des études de cas centrées essentiellement sur les bassins versants pour lesquels la CMI a des responsabilités au regard de la qualité de l'eau.

Le Conseil veut également mieux connaître les préoccupations relatives à la santé publique en cernant les tendances et d'autres indicateurs dans les **médias sociaux**.

Il a été démontré que les plateformes de médias sociaux comme Facebook, Twitter et Instagram sont des indicateurs d'enjeux émergents lorsqu'il y a des incidents comme l'efflorescence algale nuisible d'août 2014, qui a entraîné la publication d'avis de non-consommation d'eau potable à l'intention des utilisateurs du système de distribution de l'eau de Toledo, en Ohio. En 2015, les médias sociaux montraient que le public s'inquiétait toujours de la **prolifération des algues dans le lac Érié** et dans d'autres plans d'eau. Les gens partageaient des anecdotes et les mises à jour médiatiques.

En mai, le Conseil a publié une **demande d'information** afin d'exploiter ce domaine de recherche et de savoir [*traduction*] « comment les données provenant des médias sociaux pourraient servir à mieux comprendre la relation des personnes et des populations avec les lacs et les cours d'eau environnants; comment ces groupes perçoivent les modifications de ces systèmes hydrologiques dynamiques; et comment la santé et le bien-être de ces groupes sont touchés par ces modifications ».

Le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs

Les **Voix inattendues des Grands Lacs** [« Unexpected Voices of the Great Lakes » -- *[en anglais seulement]*] ont été entendues au mois de mai, lors d'un événement tenu à Buffalo, New York, par le conseil et le Buffalo-Niagara Riverkeeper.

Edward Burtynsky, un photographe canadien de renommée internationale dont les photos ont pour thème central la transformation de la nature par l'industrialisation, a parlé de son art.

Les participants à une **table ronde** ont également souligné le lien entre les lacs et la qualité de vie de millions de personnes qui en dépendent pour les loisirs, le commerce, l'eau potable et leur épanouissement spirituel.

Allan Jamieson, membre du Clan du loup du peuple Cayuga; Sandy Smith Cunningham, une enseignante de l'école Nichols, à Buffalo; et Jill Jedlicka, directrice générale de Buffalo-Niagara Riverkeeper, ont également pris la parole.



Edward Burtynsky prend la parole lors de l'événement.
Crédit photo : CMI

Le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs

Le **Conseil**, reconstitué en 2014, a poursuivi ses travaux en 2015 avec ses comités de la Coordination de la recherche et de la Priorité scientifique.

Le Comité de la priorité scientifique s'est servi d'une méthode de classement scientifique pour choisir six indicateurs qui contribueront à mesurer les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs de l'*Accord relatif à la la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*.

Le Comité de coordination de la recherche est à la tête de projets consistants, par exemple, à cerner les technologies de suivi émergentes au moyen d'un sondage en ligne et à évaluer l'insuffisance de données relatives aux indicateurs de la santé des écosystèmes et de la santé humaine.



Les membres et les représentants du Comité de la priorité scientifique lors d'un exposé devant les commissaires, pendant la réunion semestrielle (automne) tenue à Ottawa, en Ontario. Crédit photo : CMI

Chapitre III : Autres points saillants

Nouvelle directrice du Bureau régional des Grands Lacs

Patricia A. « Trish » Morris, vétérante de l'armée américaine, qui est entrée en fonction en décembre 2014, vient de terminer, en 2015, sa première année de service à titre de directrice du Bureau régional des Grands Lacs, situé à Windsor, en Ontario.

M^{me} Morris travaillait jusqu'à récemment au Pentagone à titre d'avocate et conseillère pour le secrétaire adjoint aux armées (Génie civil).

Elle a travaillé pendant 20 ans pour le Corps des ingénieurs de l'armée et au quartier général de l'armée. Elle a aidé l'armée à traiter de questions d'ordre juridique et politique relatives à la loi américaine sur la qualité de l'eau, la Clean Water Act, à l'éradication des espèces invasives des Grands Lacs, à la restauration des Everglades et à la remédiations et la revitalisation du golfe du Mexique après l'incendie dans le puits de pétrole de la Deepwater Horizon et le déversement qui s'en est suivi.

Avocate inscrite au barreau, M^{me} Morris est également titulaire d'une maîtrise en sciences et opérations de paix de l'Université George Mason.

M^{me} Morris remplira un mandat de quatre ans, comme c'est toujours le cas pour le directeur américain du Bureau régional des Grands Lacs, en vertu d'un accord d'alternance conçu pour assurer une représentation égale des deux nations à la direction de ce bureau binational.



Crédit photo : CMI

Sensibilisation du public

Les représentants de la CMI ont passé du temps cette année à parler des projets et des priorités avec des citoyens et des groupes des deux pays. Dans le cadre des activités de sensibilisation, les représentants ont également participé à des événements et y ont pris la parole afin de faire le point sur certains enjeux et de répondre aux questions du public.

Des kiosques d'information ont été dressés à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau et de la Journée de la terre, en Ontario et au Michigan. D'autre part, le Conseil international de contrôle du lac Supérieur avait un kiosque d'information dans le cadre de Soo Locks Engineer's Day (Journée de l'ingénieur des écluses Soo), à Sault Ste. Marie, au Michigan. Les membres du Bureau de la Section canadienne d'Ottawa se sont pour leur part déplacés en canot dans le cadre d'une campagne de financement destinée à produire et distribuer dans les écoles canadiennes du matériel pédagogique sur les ressources hydriques.

Parmi les commissaires américains, Lana Pollack, présidente de la Section américaine, a pris la parole dans le cadre de plusieurs événements, par exemple dans le cadre de la conférence organisée par la Red River Basin Land & Water Commission, à Winnipeg; du sommet « Water After Borders », à l'Université de l'Illinois, Chicago; de la réunion du Ohio Farm , à Columbus, et de la conférence intitulée « Food, Energy, Water et Abundance », à l'Université de l'État du Michigan.



Photo de la journée au boulot en canot du bureau d'Ottawa pour la collecte de fonds pour Project WET. De gauche à droit (en arrière-plan), Wayne Jenkinson et Shane Zurbrigg; (en premier plan) Glenn Benoy et Sarah Lobrichon du bureau d'Ottawa. Crédit photo : Nick Heisler, CMI.

Le commissaire américain, Rich Moy, a pris la parole dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de Lake of the Woods District Property Owners Association, à Winnipeg, au Manitoba; à la Pacific Northwest Economic Region (PNWER), à Big Sky, au Montana; et dans le cadre du forum sur la science de l'eau du lac Osoyoos, à Osoyoos, en Colombie-Britannique.

Le commissaire américain, Dereth Glance, a pris la parole dans le cadre de la conférence intitulée « Healing Our Waters Great Lakes Restoration », à Chicago; devant le Toledo Municipal Area Council of Governments; lors de la conférence de l'International Association for Great Lakes Research, au Vermont, et dans le cadre de la réunion annuelle du caucus législatif des Grands Lacs, qui a eu lieu à Buffalo, New York.

Parmi les commissaires canadiens, signalons que le président de la section, Gordon Walker, a pris la parole dans le cadre du forum sur la science de l'eau du lac Osoyoos, en Colombie-Britannique; de la Niagara International Moot Court Competition; ainsi qu'au Canada-United States Law Institute in Washington, D.C.; et dans le cadre d'un webinaire organisé par Restore Our Water International (ROWI).

Le commissaire canadien, Rick Morgan, a participé à une réunion annuelle de l'Association des armateurs canadiens, à Ottawa, en Ontario, et au forum de l'International Rainy-Lake of the Woods Watershed Board, à International Falls, au Minnesota.

Les commissaires canadiens, Benoît Bouchard et Rick Morgan ont tous les deux participé à la 32^e conférence annuelle de la Red River Basin Land & Water Commission, à Winnipeg, Manitoba.

Les trois commissaires canadiens ont également rencontré un groupe important d'étudiants diplômés de l'Université McGill dans le cadre d'un cours sur la gestion intégrée des ressources hydriques.

Outre les réunions et les échanges en personne, les activités de sensibilisation se poursuivent en ligne. Le site Web de la CMI ([IJC.org](#)) a été perfectionné et mis à jour, notamment avec l'ajout d'une nouvelle page, intitulée « [Les secteurs préoccupants des Grands Lacs et leur assainissement](#) » et le partage d'information sur d'autres plateformes de médias sociaux, dans le [blogue](#) et le [bulletin d'information](#).

Le site Web (IJC.org) a été consulté plus de 250 000 fois en 2015. La page [Facebook](#) de la CMI a enregistré une hausse de 83 % des abonnés, maintenant au nombre de 900, tandis que le nombre d'abonnés au compte Twitter (@[IJCSharedWaters](#)) a augmenté de près de 56 %, atteignant un sommet de 2 000 abonnés.

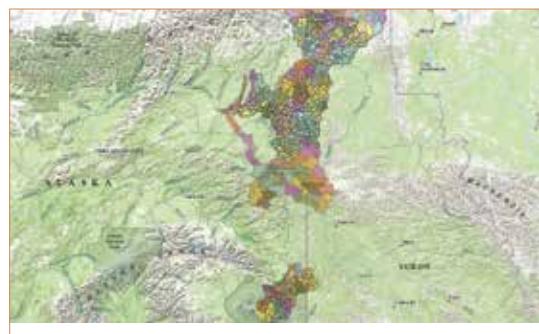
Le blogue de la CMI a fait l'objet d'une collaboration particulièrement heureuse. En effet, des représentants d'organismes divers ont été invités à signer un billet – par exemple le Vancouver Aquarium; le U.S. Geological Survey; le ministère américain de l'agriculture; la garde côtière canadienne et américaine; la Great Lakes Fishery Commission; la U.S. Environmental Protection Agency; la New York State Environmental Facilities Corp. et Parcs Canada. Le blogue a été consulté près de 16 000 fois, et le bulletin contenant un résumé des billets a été envoyé chaque mois aux abonnés, au nombre de 500 à la fin de l'année.

Harmonisation des données

Une équipe d'harmonisation des données hydrographiques de la CMI travaille pour intégrer et améliorer les données hydrographiques des bassins internationaux canado-américains.

L'équipe d'harmonisation des données a concentré ses efforts sur les eaux internationales couvrant les 48 États américains dans le sud. En 2015, elle s'est tournée vers les [bassins versants du Yukon et de l'Alaska](#), et a tenu le tout premier atelier d'harmonisation au Collège du Yukon, à Whitehorse.

Des représentants de près d'une douzaine d'organismes des deux pays se sont rassemblés pour examiner le bassin de la rivière Yukon sans tenir compte de la ligne artificielle qu'est la frontière



Délimitations de principe de bassins harmonisés le long de la frontière séparant l'Alaska du Yukon. Crédit photo : Cartes CMI

internationale. Le bassin du fleuve Yukon couvre les régions géographiques de la province de la Colombie-Britannique au Canada depuis son cours supérieur, jusqu'au Yukon (Canada), puis vers l'aval dans l'État de l'Alaska.

L'objectif de l'atelier était de créer collectivement des données sur les bassins et sous-bassins-versants, abstraction faite des lignes de démarcation. Ces données devaient pouvoir servir aux organismes des deux côtés de la frontière. Ainsi, tout spécialiste ou praticien des ressources hydriques étudiant le bassin international du fleuve Yukon pourra télécharger des données harmonisées sur les bassins et sous-bassins-versants.

La CMI a également continué d'ajouter des ressources sur son portail de cartographie en ligne, à ijc.maps.arcgis.com.

Rapports aux gouvernements

En 2015, la CMI a présenté aux gouvernements une série de rapports sur divers sujets. Nous avons déjà parlé de certains d'entre eux ailleurs dans le présent rapport. On trouvera ci-dessous les rapports et les lettres publiés en 2015.

- ◆ **Synthèse des commentaires du public au sujet du Rapport d'étape 2014 de l'Accord Canada - États-Unis sur la qualité de l'air** - En vertu de l'article VIII de l'*Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air* de 1991, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont établi un comité bilatéral de la qualité de l'air chargé d'aider à la mise en œuvre de l'Accord, d'examiner les progrès accomplis et de rédiger un rapport d'étape au moins tous les deux ans. Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency des États-Unis sont les organismes responsables de ce comité. L'article IX de l'Accord charge la Commission mixte internationale (CMI) de solliciter les commentaires sur chacun des rapports d'étape rédigés par le Comité de la qualité de l'air, de présenter aux gouvernements une synthèse des opinions recueillies et de rendre cette synthèse publique. Le présent rapport est une synthèse des commentaires reçus au sujet du Rapport d'étape 2014 pour les années 2012 à 2014.
- ◆ **Un système en temps réel de prévision des crues et de cartographie des inondations pour le lac Champlain et la rivière Richelieu** - Pendant un an, du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015, un certain nombre d'organismes fédéraux, d'États et provinciaux ont travaillé ensemble pour améliorer l'état de préparation et les avertissements en cas de crue du lac Champlain et de la rivière Richelieu. Ces travaux sont le résultat d'une directive (élaborée sous la direction de la CMI) des gouvernements du Canada et des États-Unis à la suite des graves inondations survenues dans la région en 2011, ainsi que d'un plan d'étude, préparé en 2013, définissant des mesures pour atténuer les inondations et leurs répercussions dans le bassin versant du lac Champlain et de la rivière Richelieu. Les 24 et 31 juillet 2014, les gouvernements des États-Unis et du Canada, en vertu de l'article IX du Traité des eaux limitrophes, ont respectivement demandé l'aide de la CMI pour la mise en œuvre de deux volets du plan d'étude de juillet 2013 concernant le lac Champlain et la rivière Richelieu.
- ◆ **Rétroaction au sujet du Programme binational du lac Supérieur [en anglais seulement]** - Le 4 novembre 2015, la U.S. Environmental Protection Agency et Environnement Canada ont écrit à la CMI et à d'autres organismes pour les inviter à donner leurs commentaires sur l'état du Programme binational du lac Supérieur, que les deux pays sont en train de passer en revue à la lumière de l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*. Nous avons présenté nos observations dans cette lettre.
- ◆ **Dépôt atmosphérique de mercure dans les Grands Lacs** - Après plusieurs décennies d'action efficace par le Canada et les États-Unis pour traiter les sources de mercure dans le bassin des Grands Lacs, la nécessité de s'attaquer au dépôt atmosphérique de cette substance toxique provenant de sources régionales et mondiales est de plus en plus manifeste. L'objectif général de l'*Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs*, voulant que le poisson puisse être consommé sans la moindre crainte à l'égard de polluants nocifs, ne saurait être atteint sans la réduction des charges atmosphériques de mercure provenant de sources lointaines aussi bien que régionales et locales.
- ◆ **Rapport d'activités 2014** - Le présent rapport dresse un résumé des activités menées par la Commission mixte internationale (CMI) ainsi que par les conseils et les groupes de travail connexes au cours de l'année civile 2015.
- ◆ **Un plan d'étude sur la qualité de l'eau pour le bassin du lac des Bois – janvier 2015** - Le plan d'étude décrit 32 activités et projets s'inscrivant dans cinq grands domaines difficiles mais qui sont nécessaires pour se faire une meilleure idée de la santé écosystémique du bassin et en arriver à une approche internationale équilibrée pour

la gestion de la qualité de l'eau (voir le tableau récapitulatif, p. vi). Le plan d'étude décrit, pour chacun des projets recommandés, les objectifs, les travaux, les organismes qui pourraient diriger les projets ou y participer, ainsi que les considérations relatives à l'échéancier et au coût.

Départ de membres de conseils et du personnel de la CMI

Plusieurs membres du conseil sont partis en 2015, laissant derrière eux un héritage de service bénévole et d'expertise :

- ◆ Marg Sanborn, membre du Conseil consultatif des professionnels de la santé pendant 20 ans;
- ◆ Ann Neary, membre du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs du 27 février 2014 au 28 février 2015;
- ◆ Carl Richards, membre du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs du 19 septembre 2008 au 20 mars 2015;
- ◆ John Bratton, du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs du 27 février 2014 au 30 janvier 2015.

Les commissaires souhaitent rendre hommage aux membres du personnel qui ont quitté la CMI en 2015 :

- ◆ Joseph R. Babb, conseiller principal, Section des États-Unis
- ◆ Bernard Beckhoff, conseiller, Affaires publiques, Section canadienne.

Hommage posthume, Claude Lanthier

Claude Lanthier a été président de la Section canadienne de la Commission de 1992 à 1995.

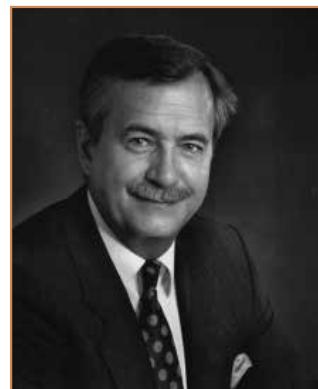
M. Lanthier, qui a aussi été ingénieur, professeur et député, a été nommé à la Commission en 1990. Il en a présidé la Section canadienne du 16 juillet 1992 au 28 juillet 1995.

Pendant son mandat, la CMI a publié le très influent Septième rapport biennal, en 1994, qui demandait d'adopter un plan d'action clair et exhaustif visant à la quasi-élimination des substances toxiques rémanentes qui mettent en péril la santé humaine et l'avenir de l'écosystème des Grands Lacs.

Avant la parution du rapport, un nombre record de 1 900 personnes ont assisté à la réunion biennale de la CMI sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, à Windsor (Ontario), en octobre 1993.

Claude Lanthier est né le 24 janvier 1933, à Montréal (Québec), a obtenu son diplôme d'ingénieur de l'École Polytechnique, a enseigné comme professeur de génie à l'Université de Montréal et a joué divers rôles au service de l'État.

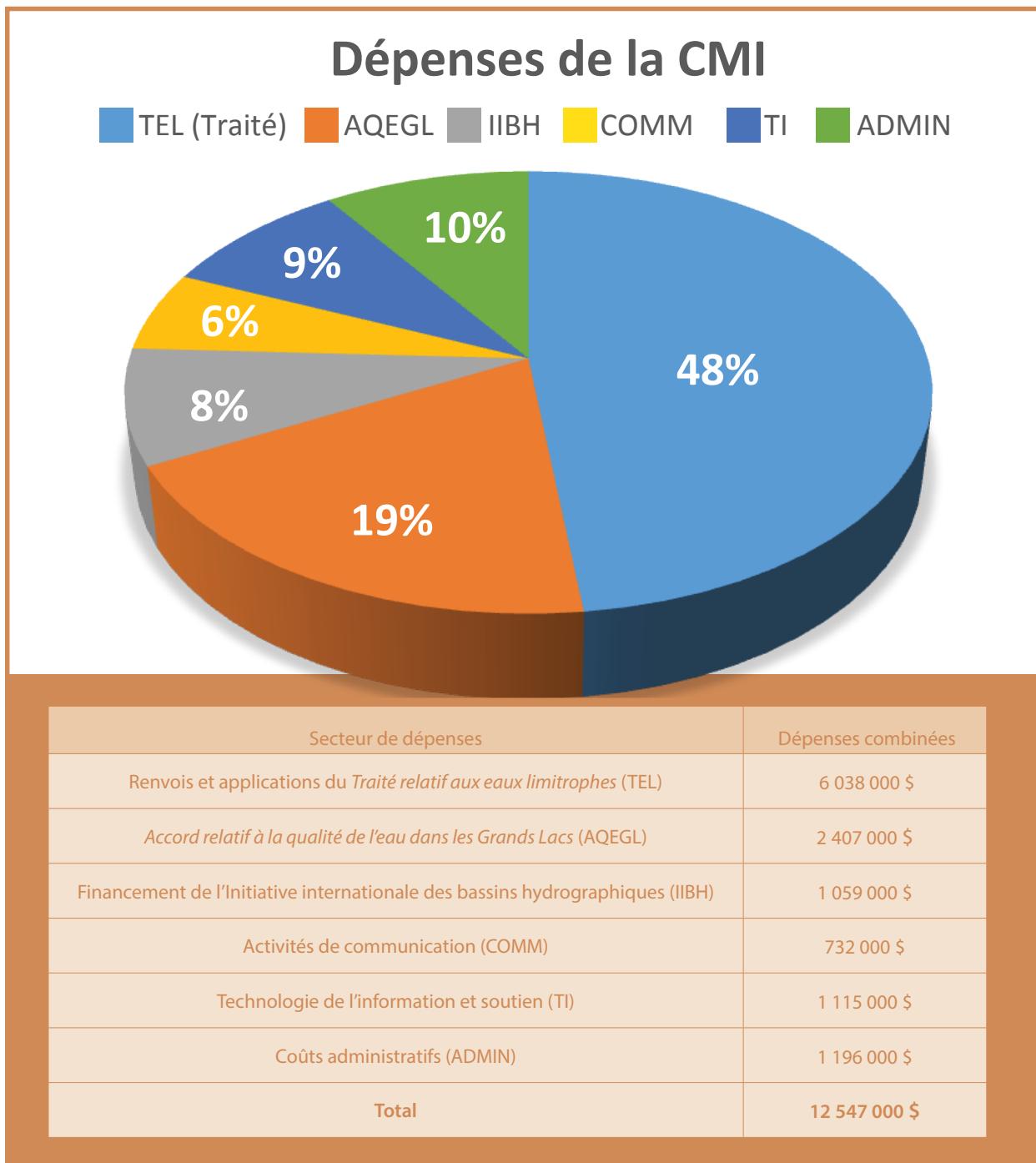
Il est mort le 12 avril 2015 des suites d'une longue maladie, à l'âge de 82 ans.



Crédit photo : CMI

Sommaire financier

La CMI est directement financée par les États-Unis et le Canada par l'entremise des bureaux des sections américaines et canadiennes de la CMI à Washington, D.C. et à Ottawa, en Ontario, comme prévu dans le *Traité relatif aux eaux limitrophes*. Les dépenses de la CMI en 2015 correspondent à l'année financière des États-Unis qui va du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015 et à l'année financière du Canada qui s'étend du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 et sont déclarées en dollars américains et canadiens sans rajustement pour tenir compte du taux de change. Les dépenses de la CMI appartiennent à six catégories :



Conseils et groupes de travail de la CMI



La CMI compte sur l'aide de plusieurs conseils et groupes de travail qui s'occupent de divers bassins transfrontaliers le long de la frontière canado-américaine.

1. Le fleuve Columbia	2. Les rivières St. Mary et Milk	3. La rivière Poplar
<ul style="list-style-type: none">Conseil international de contrôle du lac OsoyoosConseil international de contrôle du lac KootenayConseil international de contrôle du fleuve Columbia	<ul style="list-style-type: none">Agents régulateurs de rivières St. Mary et Milk	<ul style="list-style-type: none">Conseil de la rivière Rouge
4. La rivière Souris	5. La rivière Rouge	6. Le lac des Bois et la rivière à la Pluie
<ul style="list-style-type: none">Conseil de la rivière Souris	<ul style="list-style-type: none">Conseil de la rivière Rouge	<ul style="list-style-type: none">Le Conseil international de contrôle du lac des BoisLe Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la PluieGroupe d'étude international sur les courbes d'exploitation du lac à la Pluie et du lac Namakan
7. Les Grands Lacs	8. Le lac Champlain et la rivière Richelieu	9. Le fleuve Saint-Jean
<ul style="list-style-type: none">Conseil de la qualité de l'eau des Grands LacsConseil consultatif scientifique des Grands LacsConseil de contrôle du lac SupérieurConseil de contrôle la rivière NiagaraConseil de contrôle du fleuve Saint-LaurentComité de gestion adaptive des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none">Groupe de travail technique du lac Champlain et de la rivière Richelieu	<ul style="list-style-type: none">Conseil du bassin de la rivière Ste-Croix
10. St. Croix River	Région transfrontalière	
<ul style="list-style-type: none">Conseil du bassin de la rivière Ste-Croix	<ul style="list-style-type: none">Conseil consultatif des professionnels de la santé	